

Population

La mobilité des ménages accélère le changement social en Ile-de-France

Les déménagements des Franciliens à l'intérieur de la région, leurs départs vers le reste de la France et les entrées de personnes en provenance du reste de l'Hexagone ou de l'étranger contribuent à accentuer les contrastes sociaux dans l'espace francilien. Cette mobilité renforce l'implantation des cadres au centre et à l'ouest de la région.

Martine Berger, Université de Paris 1 - laboratoire de Ladyss

La proportion de ménages dont la personne de référence est cadre est près de 2,5 fois plus élevée en Ile-de-France qu'en province (⇒ Sources et définitions). Ces ménages représentent plus d'un ménage francilien sur cinq ❶. A l'inverse, en Ile-de-France, un ménage sur huit seulement est un ménage d'ouvrier. En province, c'est le cas d'environ un sur cinq. Ces écarts entre l'Ile-de-France et le reste de l'Hexagone s'accroissent entre 1999 et 2006.

Plus de ménages de cadres et moins de ménages d'ouvriers entre 1999 et 2006

Alors que le nombre de ménages franciliens a augmenté de 7 % entre 1999 et 2006, celui des ménages de cadres s'est accru trois fois plus vite (+ 24 %). En province, la part des cadres augmente moins qu'en Ile-de-France. Au cours de la même période, le nombre de ménages d'ouvriers franciliens a diminué (- 8 %) alors qu'il reste stable en province. La

part des ouvriers diminue ainsi davantage en Ile-de-France qu'en province. Celles des employés et des professions intermédiaires, quant à elles, varient peu entre 1999 et 2006.

Depuis la fin des années 1990, le nombre de ménages de retraités franciliens a augmenté, en lien notamment avec l'allongement de l'espérance de vie et l'arrivée

aux âges de la retraite des premiers baby-boomers : leur effectif s'accroît 1,5 fois plus vite que celui de l'ensemble des ménages. Ils représentent en 2006 un ménage francilien sur quatre. Mais l'Ile-de-France reste nettement plus jeune que la province où les retraités représentent un tiers des ménages. La composition sociale des ménages de retraités franciliens reflète celle des actifs : 18,5 %

❶ De plus en plus de cadres et de moins en moins d'ouvriers en Ile-de-France : l'écart avec la province augmente
Répartition des ménages (en %)

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Ile-de-France			Province		
	1999	2006	Evolution (en point)	1999	2006	Evolution (en point)
Exploitants agricoles	0,1	0,1	0,0	1,9	1,7	-0,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,8	4,1	-0,7	5,1	4,6	-0,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	18,3	21,3	3,0	7,6	8,9	1,3
Professions intermédiaires	17,1	17,4	0,3	13,4	14,1	0,7
Employés	14,6	14,2	-0,4	10,8	11,1	0,3
Ouvriers	14,8	12,7	-2,1	20,5	18,9	-1,6
Retraités	23,5	24,4	0,9	31,4	33,9	2,5
Autres inactifs	6,8	5,8	-1,0	9,3	6,8	-2,5

Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2006, exploitation complémentaire

② Une mobilité résidentielle inégale selon les groupes sociaux

Répartition des ménages franciliens en 2006 selon leur lieu de résidence en 2001 (en %)

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Part des ménages...					Ensemble
	résidant dans la même commune en 2001 et 2006	résidant dans une autre commune de la région en 2001	venus de province	venus de l'étranger	venus des DOM	
Ensemble des ménages	74,1	17,3	5,9	2,4	0,3	100
Exploitants agricoles	87,9	8,8	2,6	0,6	0,1	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	76,9	18,7	2,5	1,8	0,1	100
Cadres, professions intellectuelles supérieures	66,2	20,9	9,4	3,4	0,1	100
Professions intermédiaires	66,2	24,2	7,4	1,8	0,4	100
Employés	66,5	22,8	7,5	2,4	0,8	100
Ouvriers	71,7	22,0	3,3	2,6	0,4	100
Retraités	94,5	4,1	1,2	0,2	0,0	100
Autres inactifs	63,2	14,6	12,7	8,5	1,0	100

Source : Insee, recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire

sont d'anciens cadres (contre 8 % en province) et 20,5 % occupaient des professions intermédiaires (contre 15,8 % en province).

Des transformations sociales dues en partie aux migrations résidentielles

Une part du changement social (entrée dans la vie active, changement de position professionnelle ou de qualification, passage de l'activité à la retraite...) s'effectue *in situ*, sans mobilité résidentielle. La plupart des ménages franciliens vivent en 2006 dans la même commune qu'en 2001. Plus de six ménages franciliens sur dix n'ont pas changé de logement au cours des cinq années précédant le recensement, et un sur dix a changé de logement sans changer de commune de résidence. Au total, un peu plus d'un ménage francilien sur quatre ne résidait pas dans la même commune cinq ans auparavant ②. Qu'ils viennent d'une autre commune de la région, d'une autre région de France ou d'un autre pays, ces mouvements contribuent également à modifier la structure sociale des territoires.

Selon leur catégorie socioprofessionnelle, les ménages n'ont pas la même probabilité de changer de commune de résidence, ne s'installent pas dans les mêmes communes en Ile-de-France et ne parcourent pas les mêmes distances. Les plus mobiles sont les plus jeunes et/ou les plus qualifiés, cadres et professions intellectuelles supérieures. Ils sont à la fois plus nombreux à avoir déménagé à l'intérieur de l'Ile-de-France, à changer de région de résidence ou à venir de l'étranger. Les employés, plus jeunes, plus

Sources et définitions

Cette étude utilise les données des recensements de la population de 1999 et de 2006. Le premier est un recensement exhaustif tel que l'Insee en réalisait tous les huit ou neuf ans, tandis que le second substitue au comptage traditionnel une technique d'enquêtes annuelles réalisées entre 2004 et 2008.

Personne de référence

La personne de référence d'une famille est l'homme du couple, si la famille comprend un couple, ou le parent d'une famille monoparentale. Si le ménage comporte une famille, la personne de référence du ménage est celle de la famille. Sinon, c'est l'homme actif le plus âgé ou, à défaut, l'homme le plus âgé. Les ménages sont classés selon la catégorie socioprofessionnelle de leur personne de référence.

Migrants et migrations

Une **migration** est un déplacement conduisant à un changement de résidence principale.

Un **migrant**, au sens du recensement de 2006, est une personne habitant une résidence principale différente de celle qu'elle occupait cinq ans auparavant. Au cours de cette période, il peut avoir effectué plusieurs migrations qui ne sont pas comptabilisées : seule la destination finale est connue.

La mobilité interne à la région est donc sous-estimée.

Pour les échanges avec l'étranger, seules les entrées sont connues.

Les caractéristiques socio-démographiques des migrants ne sont connues qu'à la date du recensement. On ignore ce qu'elles étaient en début de période et au moment de la migration, et si la mobilité résidentielle va de pair avec une mobilité professionnelle.

③ Les ménages franciliens s'éloignent du centre de la région après déménagement

Distance moyenne à Paris du lieu de résidence des ménages mobiles intra-régionaux (en km)

Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage	Avant déménagement	Après déménagement
Ensemble des ménages	15,9	17,1
Exploitants agricoles	34,4	41,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	16,3	19,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	14,9	16,0
Professions intermédiaires	18,2	19,5
Employés	17,7	18,3
Ouvriers	18,9	21,7
Retraités	18,7	21,3
Autres inactifs	18,1	14,2

La distance au centre de Paris du lieu de résidence est mesurée à vol d'oiseau, du chef-lieu de la commune à celui du 1^{er} arrondissement.

Source : Insee, recensement de la population de 2006, exploitation complémentaire

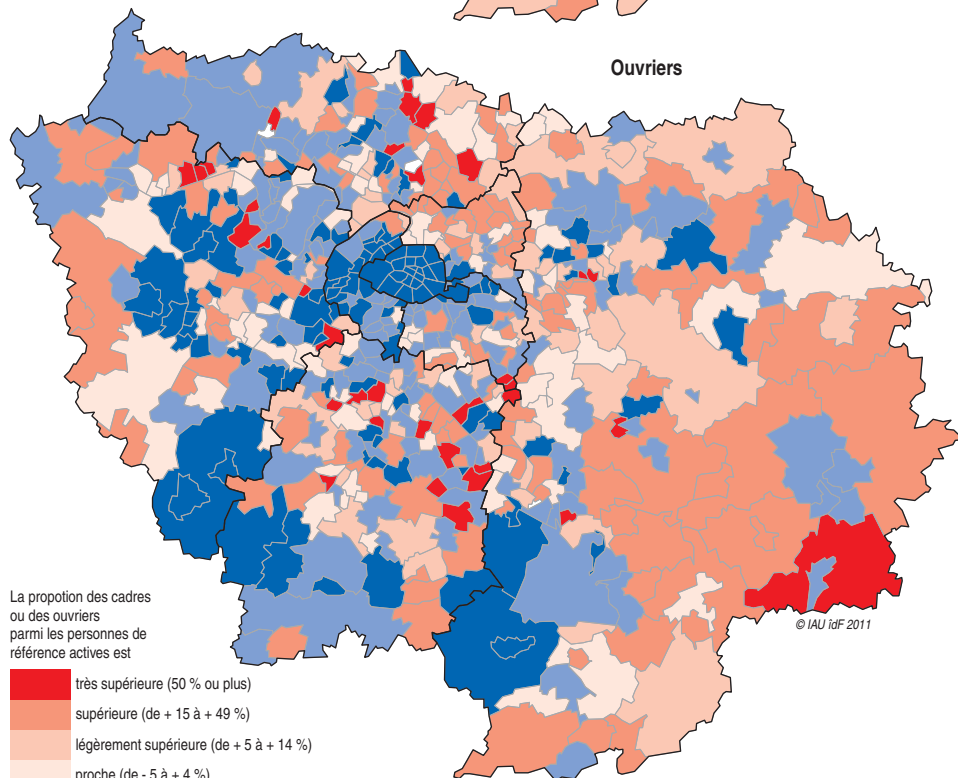
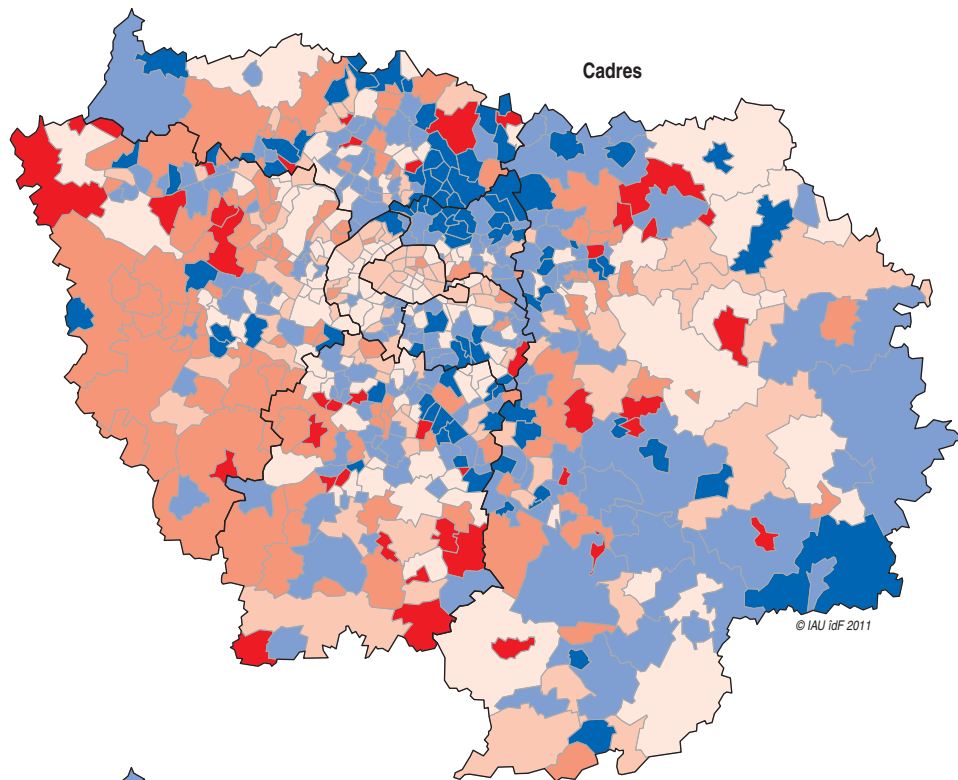
souvent en début de carrière professionnelle et de cycle familial, sont plus mobiles que les ouvriers. La diminution du nombre de ménages d'ouvriers, ménages plus âgés et se renouvelant peu, explique aussi leur moindre mobilité. Les retraités sont peu mobiles. Ils changent moins souvent de commune de résidence

au sein de la région que les autres catégories socioprofessionnelles. Ils changent également moins souvent de région de résidence. Cependant, ils sont plus mobiles que leurs homologues du reste de la France. Ils quittent beaucoup plus souvent la région Ile-de-France qu'ils ne viennent s'y installer. Ainsi représentent-

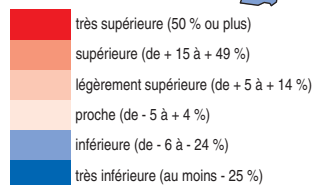
ils un quart des ménages se dirigeant vers la province, soit une proportion équivalente à leur part dans la population francilienne mais seulement 4 % des arrivants dans la région.

Les échanges avec la province renforcent la présence des cadres en Ile-de-France

4 Les migrations accentuent la présence de ménages de cadres à l'ouest et d'ouvriers à l'est de l'Ile-de-France

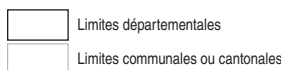


La proportion des cadres ou des ouvriers parmi les personnes de référence actives est



aux valeurs attendues

La légende est commune aux deux cartes



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

En 2006, à peine 6 % des ménages franciliens résidaient dans une autre région cinq ans plus tôt. Entre 2001 et 2006, la région est déficitaire dans ses échanges avec la province pour les ménages retraités (- 80 000). Cela contribue au maintien d'une population jeune. Elle l'est aussi pour les ménages d'ouvriers (- 28 000). Un quart d'entre eux se sont installés dans l'un des huit départements du Bassin parisien limitrophes de l'Ile-de-France, une partie continuant cependant à travailler dans la région capitale. De plus, la région a perdu dans ses échanges avec la province environ 13 000 ménages de professions intermédiaires et 5 000 ménages d'employés. Au contraire, elle gagne près de 11 000 ménages de cadres, solde qui ne représente toutefois que 5 % de l'accroissement régional de leur effectif (+ 200 000).

Les échanges, avec la province mais aussi avec l'étranger, renforcent la présence des cadres dans la région. Depuis la fin des années 1990, le profil des entrants venus de l'étranger s'est sensiblement modifié : les cadres représentent trois ménages sur dix et sont désormais deux fois plus nombreux que les ouvriers ou les employés.

Les ménages modestes déménagent toujours plus loin du centre de la région

En 2006, parmi les ménages installés depuis moins de cinq ans dans une commune francilienne, les deux tiers résidaient déjà en Ile-de-France en 2001.

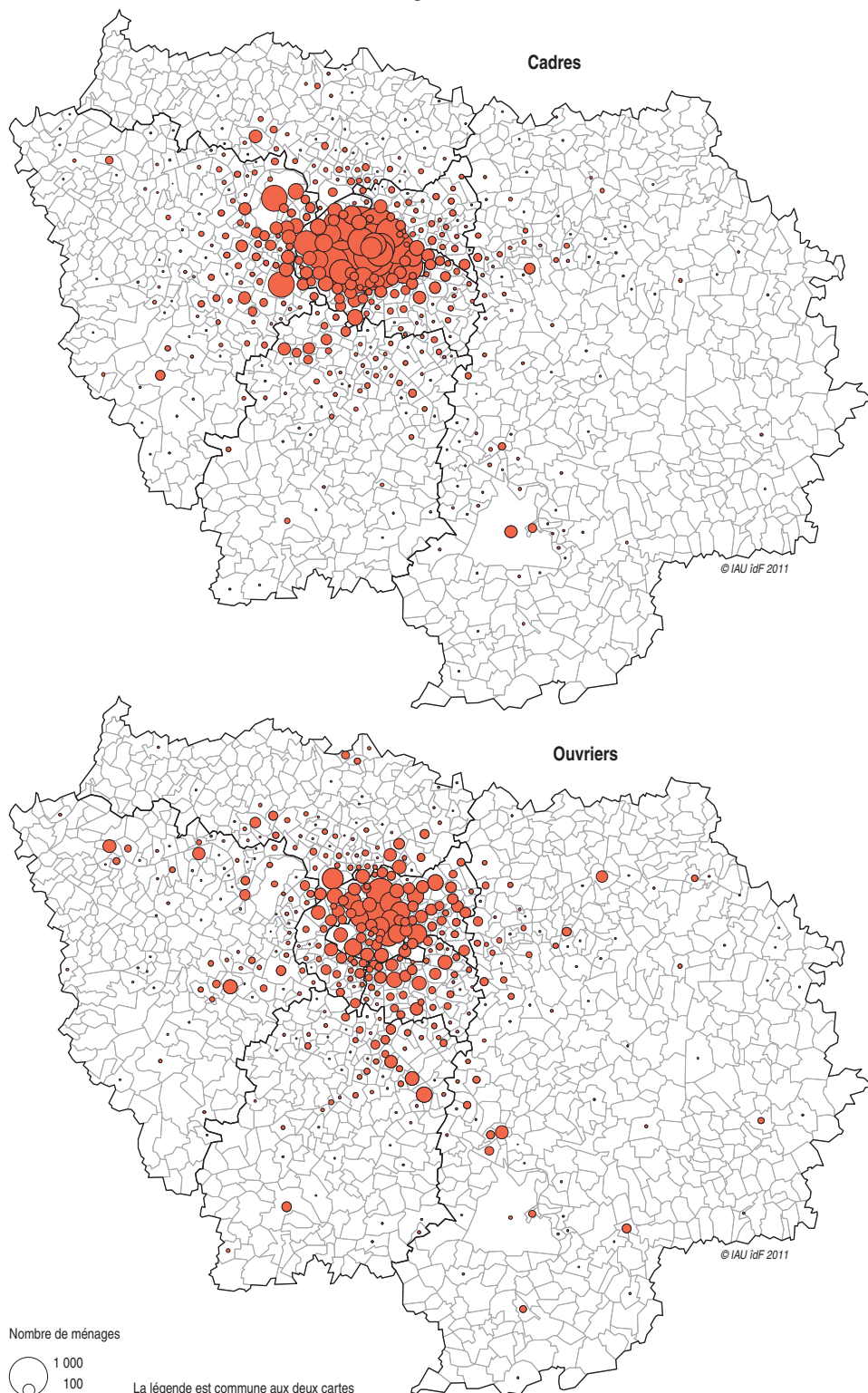
Parmi ces migrants au sein de la région, les déménagements du centre vers une commune plus périphérique sont toujours les plus fréquents pour toutes les catégories d'actifs, y compris les cadres, et pour les retraités. A l'issue de ces déplacements, les ménages franciliens s'éloignent d'1,2 km du centre de la ré-

gion : ils habitaient en moyenne à 15,9 km de Paris avant déménagement, à 17,1 km après 📍➡️. En revanche, les jeunes inactifs, souvent étudiants et/ou décohabitants, quittent plus souvent une commune périphérique pour s'installer au centre de la région, où le parc de petits logements locatifs est important.

Les déplacements vers la périphérie sont plus fréquents pour les ménages les plus

modestes, actifs ou retraités. Ils représentent près de deux déménagements sur trois pour les contremaîtres, les ouvriers, les retraités ouvriers et employés. Toutefois les employés, plus jeunes que les autres actifs, se dirigent plus souvent vers les petits logements locatifs plus centraux. Parmi les retraités, les anciens cadres s'installent plus souvent dans le centre de la région que les autres. Ils sont ceux qui s'y installent le plus après les jeunes inactifs.

📍➡️ **5 Les migrations en provenance de l'étranger renforcent la présence d'ouvriers et surtout de cadres au cœur de la région**



Entre 2001 et 2006, Paris et les communes situées à moins de 10 km de Notre-Dame sont déficitaires dans leurs échanges avec les autres communes de la région (- 26 000 ménages, dont près de la moitié sont des ménages d'ouvriers). Les ménages d'ouvriers partent également plus souvent de cette zone centrale pour la province qu'ils ne font le chemin inverse. Ce n'est pas le cas des employés et professions intermédiaires : ils sont aussi nombreux à quitter le centre de la région pour la province qu'à venir s'y installer.

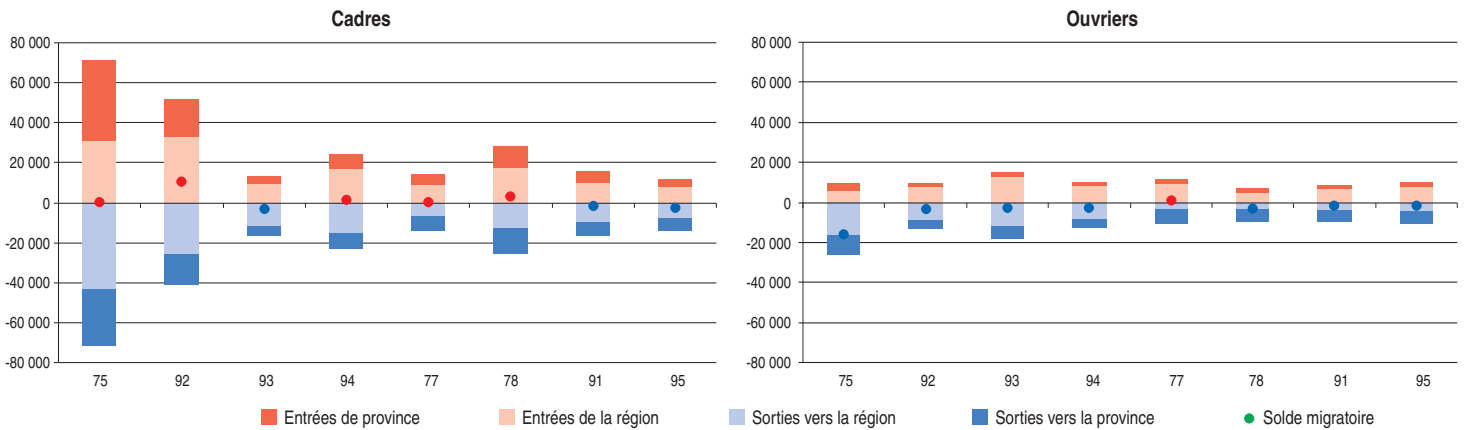
Les cadres sont également plus nombreux à quitter cette zone centrale pour le reste de l'Île-de-France qu'à faire le chemin inverse. Ces départs nets sont toutefois plus que compensés par des

Migrations et changement social

Pour évaluer l'effet des migrations sur le changement social, on compare le profil social des ménages entrants dans une zone avec celui des sortants. On a mesuré (par un modèle de régression linéaire) la tendance générale observée au sein de l'Île-de-France. Pour chaque zone, on a calculé sous forme d'indice la différence entre la proportion effectivement observée pour un groupe social donné parmi les entrants et la valeur « attendue », c'est-à-dire le niveau que devrait atteindre cette catégorie compte tenu de sa proportion parmi les sortants, corrigée de l'évolution moyenne régionale au cours de la période considérée. Lorsque cet indice est égal ou proche de 100, on considère que l'effet des migrations sur la composition sociale de la zone a été neutre. Lorsque la valeur observée est supérieure - ou inférieure - à la valeur attendue, on en déduit un renforcement - ou un affaiblissement - relatif de ce groupe et on peut mesurer ainsi l'ampleur du changement différentiel lié aux migrations.

Dans le calcul des parts relatives des groupes sociaux parmi les entrants ou les sortants, seuls les ménages d'actifs sont pris en compte. Si les retraités pèsent largement dans le solde des échanges de la région avec la province, leur mobilité à l'intérieur de la région est très faible (moins d'un ménage sur vingt a changé de commune en Île-de-France au cours des cinq années précédant l'enquête) et contribue peu, localement, au changement social. Pour disposer d'effectifs de migrants suffisants, les communes rurales ont été regroupées en zones constituées sur la base des cantons.

6 Les mouvements des cadres au sein de la région sont particulièrement favorables aux Hauts-de-Seine
Effectifs des entrées et sorties des départements franciliens entre 2001 et 2006



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

échanges excédentaires avec le reste de l'Hexagone (solde excédentaire trois fois supérieur). Le centre de la région retient également deux entrants en provenance de l'étranger sur trois, en particulier les cadres. Trois ménages de cadres venant de l'étranger sur quatre s'installent dans cette zone centrale. Paris capte à elle seule la moitié de ces venues de cadres depuis l'étranger. Elle voit aussi arriver de l'étranger de nombreux jeunes inactifs qui viennent faire leurs études dans la capitale.

Pour les communes de banlieue situées entre 10 et 20 km de Notre-Dame, les échanges avec la province sont très déficitaires pour tous les groupes sociaux et s'équilibrent à peine avec le reste du territoire francilien. Au-delà de 20 km de Notre-Dame, le desserrement des ménages franciliens ne compense pas les départs nets vers la province. La moitié de ce déficit migratoire est due aux départs de retraités.

Les migrations accentuent la concentration des cadres à Paris et dans l'ouest de l'Ile-de-France

L'augmentation importante des effectifs de cadres se traduit à la fois par leur dif-

fusion plus large dans l'espace régional et par des localisations de plus en plus sélectives des ménages les plus aisés (⇒■ Migrations et changement social). Alors que les cadres venus de province ou de l'étranger contribuent fortement à l'embourgeoisement de Paris, leurs mouvements au sein de la région sont très défavorables à la capitale ④ et ⑤. De nombreuses communes des Hauts-de-Seine profitent à la fois de l'arrivée de cadres depuis Paris ainsi que de la province et de l'étranger ⑥. En grande couronne, la concentration des ménages aisés dans le quadrant sud-ouest de l'Ile-de-France se renforce. Ce n'est pas le cas des ménages de professions intermédiaires. Les tensions sur le marché immobilier rendent les communes pavillonnaires périurbaines, difficilement accessibles pour une partie de ces ménages cherchant à s'y installer.

Les migrations accentuent la différenciation des espaces ouvriers. D'un côté, les ménages d'ouvriers restent concentrés en proche banlieue nord-est, dans les grands ensembles d'habitat social. De l'autre, ils s'installent dans des zones pavillonnaires périurbaines situées souvent aux confins de la région. Dans certaines communes rurales de Seine-et-Marne, du Val-d'Oise ou de l'Essonne, ouvriers

qualifiés et contremaîtres peuvent encore trouver des terrains moins coûteux pour accéder à la propriété. Aux marges de la région, le profil des habitants est plus varié.

Les différences de prix du foncier et de l'immobilier, dans un contexte de forte hausse, orientent sans doute de plus en plus les destinations des migrants, contribuant à accentuer les contrastes sociaux. Alors que les cadres renforcent et étendent leur territoire, les catégories plus modestes, plus captives, peuvent donc être plus souvent contraintes à s'éloigner du centre de la région.

Pour en savoir plus

Louchart P. : « Ile-de-France : une mobilité forte pour les jeunes, faible dans le parc locatif », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 363, juillet 2011.

Sagot M. : « Arrivées de l'étranger : l'Ile-de-France attire des jeunes qualifiés », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 343, octobre 2010.

Beaufils S., De Biasi K. : « L'Ile-de-France, de plus en plus une étape dans les parcours résidentiels », *Insee Ile-de-France à la page*, n° 336, juin 2010.

laurif-Insee, *Atlas des franciliens*, tome 3, chapitre 3, 2002.